

Samedi 29 novembre 2008 de 9h30 à 13h

Université Toulouse 1 – amphi Mestre 2, rue des Puits-Creusés – 31000 Toulouse









Construire ensemble la métropole culturelle de demain

a nouvelle majorité municipale a affirmé sa volonté de hisser Toulouse au rang d'une "métropole créative européenne" et s'est donné les moyens de ses ambitions en organisant un processus démocratique unique en France (les Assises de la Culture). L'issue de ce processus se traduit, pour la première fois dans la ville, par un texte fondateur : le projet culturel pour Toulouse.

Parce que la culture est un enjeu essentiel pour l'ensemble des habitants, nous l'avons placée au cœur de notre projet politique. Bien plus qu'un simple supplément d'âme, nous la considérons comme un élément majeur de citoyenneté, pour la construction des individus et des collectifs, pour l'identité et la vitalité même de la ville. L'expression de la création – penser, agir, créer, contempler... – forge l'esprit critique, reste le plus court chemin qui mène à l'émancipation, s'avère un formidable vecteur de lien social et le meilleur garant de la diversité culturelle.

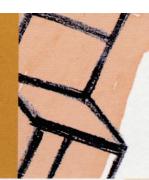
Parce que la culture n'est pas un domaine réservé aux seuls spécialistes, nous l'imaginons, pour Toulouse, au cœur de notre projet politique, transcendant l'ensemble des enjeux urbains : artistiques et culturels bien sûr, mais aussi lié au tourisme, au social, à l'économie, aux transports, à l'équipement, à l'éducation et à l'urbanisme... Notre volonté profonde est que l'ensemble des habitants se sente impliqué dans cette ambition : artistes et spectateurs, acteurs culturels et usagers des lieux culturels, professionnels et amateurs, jeunes et moins jeunes, forces sociales, éducatives, économiques...

Classée ville d'art et d'histoire, Toulouse doit s'enorgueillir d'abriter un riche patrimoine architectural, des institutions culturelles d'envergure, un vaste réseau de bibliothèques, de librairies, de galeries d'art, de cinémas, de salles de musique, une foison d'équipes artistiques. Nous avons l'ambition

de valoriser ce riche tissu culturel et artistique mais aussi de lui permettre les conditions d'une nouvelle mise en mouvement. Fière de son histoire, Toulouse doit désormais s'inscrire dans une dynamique de chaque instant, résolument tournée vers son avenir.

Quatre objectifs majeurs se dégagent aujourd'hui des réflexions issues des Assises de la Culture, nourries par de multiples contributions orales et écrites : "Donner l'envie de culture à tous les Toulousains" ; "Miser sur l'avenir et l'innovation" ; "Inscrire la culture au centre du développement urbain" ; "Imaginer la culture ensemble". Autrement dit, la nouvelle politique culturelle à Toulouse doit être ancrée et équitable, internationale et prospective, territoriale et transversale, partagée et concertée.

Toulouse, métropole solidaire, parce que nous désirons que soient impliqués dans les offres et les pratiques culturelles les populations oubliées, les quartiers abandonnés, les cultures discriminées ; parce que nous avons pour dessein de donner l'envie de culture à tous les Toulousains, afin qu'ils ne se disent plus "ce n'est pas pour moi" au moment d'entrer dans un musée, d'aller écouter un concert, de s'inscrire à un atelier artistique, de se servir d'une borne interactive et de partir à la découverte du patrimoine ; parce que nous voulons consolider les démarches culturelles de proximité favorisant le lien social ; parce que nous considérons que les pratiques artistiques, les expressions créatrices des habitants doivent être encouragées par la collectivité publique aussi bien que la fréquentation des lieux et des œuvres ; parce que nous estimons que le "faire" doit être pris en compte au même titre que le "voir".



Toulouse, métropole créative, parce que nous avons l'ambition de mettre la ville en mouvement, en accompagnant les ressources locales qui ne demandent qu'à s'épanouir, en les confrontant à la création contemporaine nationale et internationale ; parce que nous nous tournons résolument vers l'avenir et que nous voulons tenir compte des nouvelles pratiques artistiques et culturelles, en pleine mutation ; parce que nous entendons favoriser tous les croisements entre disciplines artistiques, entre culture et science, entre culture et société ; parce que nous voulons être attentifs au développement des industries créatives sur le territoire.

Toulouse, métropole équilibrée, parce que nous sommes convaincus de la nécessité de placer la culture au cœur de la réflexion urbaine ; parce que nous nous engageons à rééquilibrer le maillage culturel du territoire ; parce que nous pensons que le rayonnement des équipements culturels et patrimoniaux doit s'étendre dans toute la ville et profiter à toutes les populations ; parce que nous inscrivons notre projet dans une cohérence de travail avec les différentes collectivités publiques partenaires.

Toulouse, métropole participative, parce que nous avons la conviction que nous ne pouvons plus porter un projet politique sans une concertation permanente avec l'ensemble des acteurs concernés; parce que nous avons la volonté de poursuivre l'expérience de démocratie culturelle participative initiée par les Assises de la Culture; parce que nous souhaitons encourager toutes les coopérations entre les acteurs d'un même champ artistique ainsi que d'horizons différents; parce que nous pensons la culture comme un trait d'union entre les acteurs de la ville, qu'ils soient institutionnels, industriels, économiques, sociaux, universitaires, associatifs...

Quatre objectifs majeurs à ne surtout pas dissocier car nous les considérons comme se répondant les uns aux autres. Nous les abordons au contraire dans une tension permanente car ils traversent l'ensemble de nos préoccupations. Selon nous, il n'y a pas de recherche artistique sans confrontation à la population, pas d'expression amateur sans exigence, pas d'expérimentation sans concertation, pas de projet sans implication de chacun sur un territoire.

Vous l'aurez compris, c'est donc ensemble que nous donnerons vie au "projet culturel pour Toulouse", dans une communauté d'esprit telle que nous l'avons connue pendant les Assises de la Culture. Avec vous, habitants, artistes, acteurs culturels et socio-économiques, avec nos partenaires publics, sur le vaste territoire urbain de Toulouse. Pour dessiner une métropole culturelle européenne, solidaire, créative, équilibrée et participative.





> Clôture des Assises de la culture 29 novembre 2008

Structuration du projet culturel

 I. "Donner l'envie de culture à tous les Toulousains"

Toulouse, métropole solidaire

Une politique culturelle ancrée et équitable

II. "Miser sur l'avenir et l'innovation"

Toulouse, métropole créative

Une politique culturelle internationale et prospective

III. "Inscrire la culture au centre du développement urbain durable"

Toulouse, métropole équilibrée

Une politique culturelle territoriale et transversale

IV. "Imaginer la culture ensemble"

Toulouse, métropole participative

Une politique culturelle partagée et concertée



UN PROJET CULTUREL POUR TOULOUSE



> I. "Donner l'envie de culture à tous les Toulousains"

Toulouse, métropole solidaire

Une politique culturelle ancrée et équitable

1) Garantir le droit à la culture pour tous

a) Favoriser les pratiques artistiques amateurs

La Ville de Toulouse veut donner à chaque habitant la possibilité de pratiquer une activité artistique, de développer au mieux ses moyens d'expression.

Elle va pour cela actualiser l'offre d'ateliers qu'elle propose dans ses centres culturels, centres d'animation et maisons des jeunes et de la culture, cerner avec précision les besoins des habitants des différents quartiers, s'appuyer sur l'offre associative existante, mieux informer la population des conditions d'accès à ces activités.

De manière générale, l'accueil de la pratique amateur sera incitée au sein des équipements culturels, en lien avec les pratiques professionnelles.

b) Instaurer un plan jeunesse

La Ville de Toulouse place l'éducation artistique et culturelle au rang de ses priorités. Elle va instaurer, d'abord à titre expérimental, un parcours culturel gratuit permettant aux enfants de se confronter à une ou plusieurs activités artistiques au cours de leur scolarité. Une attention particulière sera portée aux pré-adolescents et des offres seront proposées aux étudiants.

Par ailleurs, la Ville de Toulouse incite les structures culturelles, équipes artistiques et porteurs de projet à s'engager dans des actions durables d'éducation artistique et culturelle, en partenariat avec les établissements scolaires et les enseignants.



c) Transformer les lieux culturels en des espaces ouverts et vivants

Il s'agit ici d'encourager les équipements culturels à s'ouvrir sur la ville et sur tous les publics : amélioration des conditions d'accueil, de la convivialité des lieux, de l'information grand public, développement des services aux publics, offre de tarifs incitatifs...

Les musées, théâtres, centres d'art, cinémas, salles de musique, bibliothèques, espaces pluridisciplinaires et scientifiques doivent être perçus à l'avenir comme des espaces ouverts, vivants et partagés, dans lesquels il est facile d'entrer et agréable de rester. Le nouveau plan de communication de la municipalité et l'effort porté sur la signalétique urbaine doivent aussi y contribuer.

2) Favoriser l'implication des artistes auprès des populations

a) Impulser des temps forts artistiques fédérateurs

Ville festive, Toulouse doit rassembler ses habitants autour de temps forts, imprégnés d'une double exigence : impliquer toutes les populations de la ville et tous ses quartiers ; revendiquer une ambition artistique et/ou scientifique, susceptible de recueillir une audience nationale et internationale.

Ces temps forts dans la ville contribueront à renforcer la notoriété de Toulouse et constituer un des leviers importants du développement touristique. Ils favoriseront également la cohésion sociale en permettant à tous les Toulousains de s'impliquer dans une aventure commune ou d'assister sans contrainte de réservation à un événement culturel.

Compte tenu de l'abondance des festivals, les nouvelles initiatives événementielles devront se caractériser par une réelle nouveauté et singularité dans le paysage local et national. Parallèlement, la Ville cherchera à donner une meilleure lisibilité aux festivals existants en termes d'identités et de calendrier afin qu'ils soient mieux repérés par la population.

b) Soutenir les équipes artistiques impliquées dans l'action culturelle

Au-delà de l'exigence artistique nécessairement prise en compte pour l'éligibilité à une aide publique, la Ville de Toulouse s'engage à accompagner les équipes artistiques fortement impliquées dans l'action culturelle, c'est-à-dire dans un projet durable ancré sur un territoire et une population. Cet ancrage peut prendre différentes formes : présence pérenne dans des secteurs de relative désertification culturelle, actions de sensibilisation en faveur des publics empêchés (prisons, hôpitaux, maisons de retraites...), projets favorisant les croisements entre les pratiques professionnelles et les pratiques amateurs, etc.

c) Accompagner la transmission des mémoires et des cultures

Depuis toujours terre d'accueil de populations d'origines diverses, Toulouse abrite une pluralité de cultures qui ont largement contribué à forger l'identité de la ville. La Municipalité souhaite valoriser le riche patrimoine immatériel des cultures immigrées, populaires et occitanes, et favoriser sa transmission en accompagnant les structures et les porteurs de projet œuvrant en ce sens. Elle entend, dans le même temps, faciliter les expressions actuelles de ces cultures.



> II. "Miser sur l'avenir et l'innovation"

Toulouse, métropole créative

Une politique culturelle internationale et prospective

3) Encourager les nouvelles créativités

a) Promouvoir la culture scientifique et technique en lien avec les instituts de recherche

Les citoyens toulousains doivent être acteurs et moteurs de

Clôture des Assises de la culture 29 novembre 2008





la réussite de leur ville dans une société de la connaissance. Porter une telle ambition suppose d'intervenir à différents niveaux : la transmission des savoirs et des connaissances ; l'organisation de débats de société ; l'aide à la constitution d'une expertise citoyenne ; le renforcement de l'animation, notamment vers les jeunes publics ; l'insertion culturelle des sciences ; l'appariement des arts et des sciences ; la vulgarisation scientifique.

Tout en optimisant les équipements existants et en fédérant les initiatives des associations liées à la culture scientifique et technique, sociétés savantes ou organismes de recherche et d'enseignement supérieur, la Ville de Toulouse engage deux gestes fondateurs : la création d'un Quartier des sciences aux Allées Jules Guesde et la réalisation d'un événement majeur d'automne, la "Semaine internationale de l'innovation", qui favorisera le croisement des thématiques art, science et société, en valorisant les réseaux internationaux.

b) Ouvrir le "chantier numérique" de la ville

Ville de l'intelligence et de la recherche par ses universités et ses laboratoires, Toulouse a pour ambition de devenir un pôle de référence parmi les métropoles européennes sur le chantier numérique.

Dans cet univers aux usages toujours plus segmentés et privés, au développement chaotique et inégalitaire, la collectivité publique exerce un rôle essentiel : elle régule les inégalités, met en réseau les usagers, organise l'offre globale de connaissance, et impulse des services d'aide aux savoirs. Elle est vecteur de lien social et de lien intergénérationnel.

Pour faire face à cette mission, la Ville de Toulouse, en concertation avec ses habitants, va explorer plusieurs champs d'expérimentation : l'aide à la création dans les arts numériques ; la numérisation des données des lieux d'archives et/ou de conservation (musées, bibliothèques...) ; le soutien aux dispositifs de formation pour résorber la fracture numérique ; la mise en place de bornes interactives dans la ville ; la création d'un portail

Internet conçu comme une plateforme collaborative...

c) Repérer et soutenir les pratiques artistiques et culturelles novatrices

Le croisement toujours plus prononcé des esthétiques, l'apparition de nouvelles écritures artistiques urbaines, l'intrusion massive des nouvelles technologies dans les arts et les usages quotidiens, renouvellent profondément les pratiques artistiques et les processus culturels (modes d'élaboration, de production, de financement, de diffusion des projets).

La Ville de Toulouse a la volonté de mieux repérer et accompagner ces pratiques, à travers par exemple un label "Toulouse, ça buzz", permettant de reconnaître leur caractère novateur. Elle entend ainsi inciter les jeunes créateurs à s'investir dans des démarches innovantes et originales.

d) Encourager le développement des industries créatives

La Ville de Toulouse entend favoriser l'implantation et le développement des industries créatives. Dépassant le périmètre traditionnel des industries culturelles (cinéma, livre, musique, audiovisuel, multimédia), elles intègrent les arts numériques, le design, l'artisanat et les arts populaires, l'architecture, l'urbanisme, la gastronomie. Par leur impact, parce qu'elles sont génératrices de nouvelles expressions artistiques, de biens et de services culturels, d'emplois, elles prennent nécessairement part au renouveau économique et culturel de la ville.

Parce que les industries créatives contribuent à forger l'identité d'un territoire, la Municipalité encourage la constitution de pépinières d'entreprises culturelles qui participent à la dynamique économique et sociale de la ville.

4) Soutenir l'emploi culturel et la structuration des filières

a) Rationaliser les filières de formation

En partenariat avec les autres collectivités publiques détentrices



de compétences en la matière, la Ville de Toulouse recherchera une plus grande cohérence dans la construction des filières de formation artistique qui se sont souvent développées de façon empirique. Il s'agira au sein de chaque discipline artistique de combler les principales carences relevées ou d'accéder à un niveau de formation plus élevé selon les filières. Cette démarche de rationalisation doit être entreprise en concertation avec les structures reconnues pour leur professionnalisation.

b) Structurer les filières économiques et artistiques

À partir de l'état des lieux entamé lors des Assises de la Culture, la Ville de Toulouse va contribuer à une nouvelle structuration des filières artistiques. En forte complémentarité avec les autres collectivités publiques, elle va clarifier la nature de ses interventions concernant la formation, la recherche, la création, la production, la diffusion, l'accompagnement et la ressource.

Elle va ainsi permettre aux équipes artistiques de mieux se repérer dans la filière économique de leur champ artistique et de s'inscrire dans une démarche professionnelle cohérente. Cette structuration d'ensemble aura pour effet de conforter l'emploi culturel dans les entreprises et les équipes artistiques.

c) Instituer la politique des passerelles et de mutualisation

Sous l'impulsion de la Municipalité, une "politique de passerelles" incitera les différents acteurs culturels à travailler en complémentarité et à mutualiser leurs moyens financiers, humains, techniques et logistiques.

Cette politique d'incitation se traduira dans la redéfinition des cahiers des charges des équipements culturels, dans les critères d'attribution des subventions aux équipes artistiques, dans l'appui apporté aux porteurs de projet incluant la mutualisation de plateaux techniques, d'outils logistiques, de personnels, de moyens de communication ou des programmations.

L'objectif est d'établir des ponts entre les institutions et les associations, le secteur culturel et le secteur socio-culturel, les différents quartiers de la ville, les diverses disciplines entre elles, la culture dite "classique" et la culture scientifique et technique... Ces passerelles contribueront à impulser des habitudes de travail communes, à réaliser des économies d'échelle et, au final, à instaurer un nouvel état d'esprit.

5) Donner à Toulouse une dimension internationale

a) Renforcer le rayonnement international et les partenariats européens

La Municipalité a pour ambition de mettre la ville en mouvement en valorisant et en accompagnant ses forces créatives, des arts aux sciences, des nouvelles technologies aux industries créatives.

Il est pour cela indispensable de développer les partenariats et les échanges à l'échelle internationale, d'inscrire Toulouse dans les grands réseaux culturels internationaux, de lui conférer la dimension européenne qui doit être la sienne, en donnant un caractère effectif aux accords de jumelage.

Cette inscription dans un dialogue européen et international permanent permettra aux institutions et aux porteurs de projets de diffuser, produire, accueillir en résidence les acteurs les plus en pointe dans leur domaine, en confrontation avec les artistes et les habitants de Toulouse, dans une relation durable avec le tissu local.





> Clôture des Assises de la culture 29 novembre 2008

b) Se confronter à la création contemporaine internationale

Portée par l'ambition de devenir une "métropole créative", Toulouse doit susciter les conditions d'un dialogue et d'un échange avec la création contemporaine internationale à travers les artistes, chercheurs et universitaires les plus aptes à fournir des clés de compréhension du monde.

Ces conditions se traduisent autant par une dynamique de projets que par la consolidation de l'engagement international des structures existantes et par l'implantation de nouveaux équipements. Conformément à ses engagements, la Ville de Toulouse va construire ou réhabiliter plusieurs équipements culturels structurants répondant aux exigences artistiques transdisciplinaires, de mutualisation des besoins, de dialogue entre esthétiques, à travers notamment "l'arc culturel Garonne". Ce grand projet culturel, architectural et urbain scandera la ville par un nouveau rythme culturel autour d'une Cité des arts et d'un Quartier des sciences. Ces équipements, au même titre que les usages qui leur seront dédiés, pluridisciplinarité des esthétiques, croisement des pratiques professionnelles et amateurs, présence de services divers et interactifs..., projetteront résolument la ville dans le XXIe siècle.



> III. "Inscrire la culture au centre du développement urbain durable"

Toulouse, métropole équilibrée

Une politique culturelle territoriale et transversale

6) Rééquilibrer le maillage du territoire

a) Intensifier la permanence de la politique culturelle dans l'ensemble des quartiers

Marquée par une réelle ségrégation territoriale, illustrée par la concentration des équipements culturels dans le cœur de

ville, Toulouse doit développer une politique culturelle volontariste pour l'ensemble de son territoire et de ses quartiers. Plusieurs leviers seront actionnés : construction d'équipements de référence pour faire évoluer les représentations collectives, attention accrue apportée aux projets et expressions artistiques émanant des quartiers de la ville, reconnaissance de la diversité des cultures issues de l'immigration, renforcement de l'offre des ateliers artistiques de pratiques amateurs, mise en place d'actions concertées entre les acteurs culturels et sociaux...

b) Renforcer l'implantation et les usages des lieux culturels de proximité

Assurer le déploiement d'une véritable politique culturelle dans l'ensemble des quartiers suppose une meilleure implantation des lieux culturels de proximité et l'amélioration de leurs conditions d'utilisation.

Les missions des centres culturels, des centres d'animation et des maisons des jeunes et de la culture seront précisées pour mieux répondre aux exigences de l'éducation populaire et aux attentes des populations. Une réflexion globale, incluant les bibliothèques, sera conduite pour améliorer les services proposés aux habitants, en matière de diffusion culturelle, d'ateliers artistiques, d'horaires d'ouverture, de politiques tarifaires, de conditions d'accueil du public, d'outils d'information, etc. À titre d'exemple, l'accent sera mis sur l'accueil des jeunes publics et le réseau de la lecture publique sera renforcé dans les nouveaux quartiers.

7) Contribuer au rayonnement des institutions culturelles dans toute la ville

a) Ancrer les institutions culturelles dans les quartiers

La Ville incitera les institutions culturelles à étendre leur action sur tout le territoire. En concertation avec leurs équipes, les missions de ces équipements vont être redéfinies en ce sens dans des cahiers des charges.



Pour partie, leurs ressources artistiques, humaines et financières doivent être destinées aux populations les plus éloignées de l'offre culturelle habituelle. L'action doit s'inscrire dans le cadre d'un véritable partenariat avec les populations et les relais identifiés de la politique de la ville.

b) Valoriser le patrimoine bâti, le moderniser et l'ouvrir sur la ville Ville d'art et d'histoire, Toulouse jouit d'un patrimoine bâti qui témoigne de son rayonnement depuis l'époque romane, dans le domaine politique (les Capitouls), économique (ses hôtels particuliers de la Renaissance), religieux (ses joyaux de l'art roman ou gothique), culture (ses musées) et intellectuel (ses universités).

La Ville de Toulouse entend valoriser son patrimoine auprès des habitants et des touristes en le rendant plus attractif, plus facile d'accès et plus en phase avec le monde d'aujourd'hui. Cela doit se traduire par des mesures emblématiques concernant le secteur sauvegardé et le label "ville des pays d'art et d'histoire", le plan lumière, la mise en valeur de tous les patrimoines mais aussi l'amélioration de la signalétique urbaine, des conditions d'accueil, des outils d'information, et la mise en place de services interactifs.

8) Concevoir la culture à l'échelle métropolitaine

a) Placer la culture au cœur de la réflexion urbaine

Parce qu'elle joue un rôle essentiel en termes de cohésion sociale, d'attractivité et de développement économique, la culture sous toutes ses formes doit être au centre du nouveau projet urbain de la ville de Toulouse et de son agglomération. Vecteurs d'une réelle qualité de vie mais aussi de développement économique, l'offre culturelle ainsi que les pratiques artistiques des habitants doivent être intégrées à la réflexion sur la régénération urbaine de Toulouse. Elles impliquent en effet de nouvelles façons de s'exprimer, de se former, de circuler et d'agir dans la ville.

Plusieurs voies peuvent être explorées : retenir la dimension culturelle, sous la forme d'un équipement, de l'implantation d'entreprises culturelles, ou encore d'activités repérées, dans chaque procédure de restructuration urbaine ; tenir compte de l'avis des usagers dans les procédures d'équipement ou de rénovation ; procéder à une commande publique dès que les conditions sont réunies (construction ou extension de bâtiments publics dans le cadre du 1 % artistique, volonté de faire vivre un quartier autour d'un objet artistique singulier...)

b) Penser la culture à l'échelle de l'agglomération et de la région

Alors que le Grand Toulouse devient en janvier 2009 la "communauté urbaine de Toulouse", la Municipalité pense sa politique culturelle à l'échelle de ce territoire et de l'aire urbaine parce qu'il n'y a pas de cohérence et de structuration possibles si elle ne sont pas développées à la dimension du territoire réel de l'activité et de la vie quotidienne des Toulousains. La traduction juridique, par l'attribution spécifique d'une compétence culturelle à la communauté urbaine, se construira progressivement avec les acteurs concernés.

Forte d'une volonté politique partagée, la Ville de Toulouse inscrit résolument sa politique culturelle dans le cadre d'un partenariat avec les politiques conduites par la Région et le Département. Par conviction et nécessité, ces politiques croisées mettront à profit un contexte favorable, offriront aux acteurs culturels, en lien avec l'Etat, un accompagnement cohérent.









> IV. "Imaginer la culture ensemble"

Toulouse, métropole participative

Une politique culturelle partagée et concertée

9) Partager un dessein commun

a) Rassembler les acteurs socio-économiques autour d'un projet culturel fédérateur

Inscrite dans une démarche transversale afin de ne pas réserver la culture aux seuls spécialistes, la Ville de Toulouse a l'ambition de l'ouvrir à l'ensemble des acteurs de la ville, qu'il s'agisse des milieux de l'économie, de l'éducation, du social, de l'université, de la recherche, de la science, de l'environnement, ou du secteur associatif.

Elle compte ainsi s'appuyer sur la dynamique impulsée par le Club des entreprises partenaires constitué pour soutenir la candidature de Toulouse 2013. En concourant à promouvoir le rôle de l'économie sociale et solidaire dans le champ culturel, en expérimentant la mise en place de living labs (laboratoires de recherche entre acteurs de l'entreprise, de la culture, de la recherche...), la Ville suscitera de nouveaux modes de gouvernance autour des projets culturels permettant d'associer pleinement les acteurs économiques, les chercheurs et la société civile.

b) Inventer de nouvelles modalités de concertation, de suivi et d'évaluation

Dans le prolongement des Assises de la Culture, ayant suscité mobilisation et débat, la Ville de Toulouse souhaite mettre en place des outils de concertation, d'observation et d'évaluation permettant à tous d'être impliqués dans le projet culturel de la ville. Les Lundis de la Culture pourront être reconduits sous une forme à définir. Les temps de rencontres professionnelles entre la collectivité publique, ses

partenaires institutionnels, et les acteurs culturels vont se pérenniser. Des outils de suivi et d'évaluation de la politique culturelle ainsi que des équipements et des grands projets culturels de la ville seront construits.

Enfin, un "Conseil des arts" va être institué, permettant à des acteurs culturels et à des citoyens, régulièrement renouvelés, de porter un avis consultatif sur la vie culturelle toulousaine et la mise en œuvre du projet porté par la Municipalité.

Par ailleurs, le projet culturel sera aussi soumis à la réflexion des comités de quartier.

c) Inscrire la politique culturelle de la ville dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture

En articulation avec la démarche globale de Toulouse pour l'Agenda 21, la Municipalité s'engage à adhérer à l'Agenda 21 de la culture et ainsi à défendre les valeurs qu'il porte : diversité culturelle, développement durable, rôle de la culture dans le développement local, démocratie participative... Le processus des Assises de la Culture et l'écriture de ce texte fondateur, la prise en compte de la pluralité des cultures et des populations de la ville, la définition des cahiers des charges des équipements culturels, la création d'un "Conseil des arts", la mise en place d'outils d'évaluation de l'impact culturel, constituent des actions concrètes menées ou décidées par la Ville de Toulouse qui répondent aux exigences prônées par l'Agenda 21 de la culture.

10) Partager les ressources

a) Structurer un service culturel au service d'un projet ambitieux et fédérateur

Le service culturel de la Municipalité va être restructuré et renforcé afin de répondre aux exigences du projet culturel et aux attentes des acteurs culturels et des habitants. Son organisation correspondra à la double volonté politique de se situer au plus près des préoccupations de ceux qui

A

contribuent au développement culturel de la ville et de porter un projet culturel ambitieux et fédérateur.

b) Développer une information professionnelle et grand public

La communication culturelle de la municipalité sera entièrement repensée au service de tous, acteurs culturels et habitants.

L'information régulière, diffusée par Capitole Infos (230 000 exemplaires, distribution à domicile) comprenant un cahier culture de seize pages, sera complété par un portail Internet spécifique à la culture comprenant l'ensemble des informations destinées au grand public, enrichi par un certain nombre d'informations et de textes de référence destinés aux professionnels.

Par ailleurs, une réflexion est en cours concernant la création de nouveaux documents papier, sous forme de hors séries thématiques ainsi que de guides dressant un état des lieux de l'existant (lieux et événements culturels de la ville, etc.), à usage du grand public et des professionnels.







Contact

Clémentine Lerévérend 24, rue Croix-Baragnon 31000 Toulouse 05 61 22 37 06 clementine.lereverend@mairie-toulouse.fr

assises.culture@mairie-toulouse.fr

www.assisesdelaculture.toulouse.fr

